

Mettre en place un comité de pilotage

« Participation citoyenne »

Enjeu : Adapter l'organisation politique et administrative aux enjeux du projet citoyen de territoire

Objectif : Disposer d'un espace de pilotage du projet citoyen de territoire, regroupant des représentants de tous les acteurs de la commune

Cette instance sera chargée du suivi du projet et de ses 31 actions. Elle pourra également porter la démarche de labellisation Ville citoyenne.

Elle sera composée d'élus, d'agents, de représentants associatifs, économiques et d'habitants.

Appel à candidatures des habitants et tirage au sort

Parties prenantes :

Les acteurs locaux et les agents qui pourront présenter leurs actions et témoigner auprès du Copil

Calendrier prévisionnel :



Créer des Conseils de Quartier



Enjeu : Co-construire les décisions municipales et faire vivre les spécificités locales

Objectif : donner l'opportunité aux citoyens de prendre part aux décisions qui concernent la qualité de vie de leur environnement proche. Proposer des espaces d'échange, d'implication et d'émergence de projets.

Ces instances consultatives seront créées à l'initiative des habitants. Un cadre général leur sera proposé (composition, objectifs, relation avec le Conseil municipal et avec les citoyens...) puis chacun définira son périmètre et ses modalités de fonctionnement. Une formation à l'animation de l'intelligence collective sera proposée aux membres des CQ, des rencontres inter-CQ pourraient être organisées.

Parties prenantes :

Les habitants, les maires délégués, l'AICLA, les associations locales, les services municipaux (en soutien ponctuel des projets des CQ)

Calendrier : Pique-nique le 2 juillet midi pour les Baunéens et le 26 juin pour les Bohalliens

Avril à juill 2022

Définition des missions et du cadre général commun aux CQ.

Juil-Sept

Appel à initiatives auprès des habitants

Octobre à décembre

Accompagnement des porteurs de projet.
Elections locales

Janvier 2023

Installation des premiers CQ

Faciliter la création et l'animation de clubs d'entreprises



Enjeu : Promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises

Objectif : Favoriser l'ancrage des acteurs économiques de Loire-Authion sur le territoire et favoriser des dynamiques partenariales entre acteurs économiques

Avec le recrutement d'une chargée de développement de proximité, la Commune souhaite développer le dialogue avec les acteurs économiques et les accompagner à créer un des club.s d'entreprises au service des projets d'installation et de développement économique.

Les acteurs économiques contribuent à la vitalité du territoire et ils jouent un rôle majeur dans la transition écologique et sociale. Plusieurs d'entre-eux souhaitent déjà s'impliquer dans la vie locale (apprentissage, emploi, mécénat...).

Parties prenantes :

Les acteurs économiques : entrepreneurs, commerçants, artisans, agriculteurs, professionnels de santé...

Calendrier prévisionnel : 1^{ère} réunion de travail 9 mai 2022 en Salle des Fêtes de Saint-Mathurin-sur-Loire et 2^{nde} réunion le 20 juin 2022

Avril à octobre 2022

Rencontres des entreprises,
accompagnement à la définition des
besoins et moyens + périmètre

Fin 2022

Installation du
1^{er} club
d'entreprises

Instituer un Conseil municipal enfants Et un Conseil municipal jeunes



Enjeu : Donner la parole aux jeunes

Objectif : Faciliter l'expression des jeunes sur leurs attentes et besoins et permettre de développer des projets à hauteur d'enfants

Le Conseil municipal enfants s'adresse aux écoliers de cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}). Il pourrait être organisé en 7 sections (une par commune déléguée)

Le conseil municipal jeunes s'adresse aux jeunes de 12 à 15 ans.

Un cadre général de fonctionnement sera proposé aux CME et CMJ, mais chaque instance sera autonome dans ses actions. Les enfants et jeunes seront accompagnés par un animateur et travailleront en partenariat avec le Conseil municipal.

Parties prenantes :

Les enfants et jeunes, l'AICLA, les écoles, les animateurs périscolaires, les élus, les agents (ponctuellement pour faciliter la mise en œuvre des projets), les associations locales, les entreprises

Calendrier prévisionnel :



Développer une application citoyenne numérique



Enjeu : Renforcer la communication et diversifier les modalités de participation

Objectif : Proposer un outil d'information, d'interpellation et de concertation sur smartphone, complémentaire aux autres modalités

*Cet outil numérique devra être pratique (répondre aux besoins des citoyens de Loire-Authion), ergonomique et réactif. Il simplifiera l'information de la mairie vers les usagers, il permettra aux habitants de signaler des incidents et il offrira un espace de participation citoyenne en complément des réunions et instances participatives.
Le déploiement se fera de façon progressive.*

Question : Groupe projet participatif pour formaliser les besoins et tester les fonctionnalités avant marché public et mise en service ?

Parties prenantes :

Les citoyens, les élus, les services municipaux (notamment informatique et communication)

Calendrier prévisionnel :



Co-gérer les espaces publics



Enjeu : Participation des habitants à la mise en valeur des espaces partagés

Objectif : Faciliter l'appropriation par toutes et tous des espaces communs et de leurs règles de gestion, et permettre à chacun de s'impliquer dans l'amélioration du cadre de vie

Des habitants volontaires seront identifiés et formés. Ils pourront faciliter les initiatives citoyennes de quartier en lien avec l'environnement et les espaces partagés (parcs, rues).

Parties prenantes :

Les habitants, les agents des services techniques (espaces verts dans un 1^{er} temps), les maires délégués, les associations environnementales, le PNR, les entreprises d'aménagement ou du végétal, l'AICLA

Calendrier prévisionnel :

